



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**MINISTERO DELL'AGRICOLTURA
DELLA SOVRANITÀ ALIMENTARE
E DELLE FORESTE**



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le vendredi 27 juin 2025

La France et l'Italie partagent des enjeux communs pour l'avenir de l'agriculture européenne, et expriment les mêmes inquiétudes sur l'impact de l'accord entre l'Union européenne et le Mercosur, ainsi que sur les risques qu'une future PAC qui ne serait pas dotée d'un budget dédié, pour les filières agricoles européennes

À l'issue de leur entretien à Rome, la ministre française de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Mme Annie GENEVARD, et le ministre italien de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et des Forêts, M. Francesco LOLLOBRIGIDA réitèrent leurs préoccupations à l'égard de l'accord UE-Mercosur, et confirment la nécessité d'une future PAC à la hauteur des défis à relever, au premier rang desquels une souveraineté alimentaire qui assure la résilience du secteur agricole.

À l'heure où les bouleversements géopolitiques se cumulent, l'entrée en vigueur de l'accord entre l'Union européenne et le Mercosur, tel qu'il a été négocié à Montevideo, à défaut de mesures de protection effectives à même d'assurer la préservation d'un équilibre de marché garantissant un revenu adéquat pour nos producteurs, serait préjudiciable à notre production agricole, au dynamisme de nos territoires ruraux et à la souveraineté alimentaire européenne. Ces mesures devront en outre éviter que les produits importés entraînent une concurrence exacerbée dans le marché européen, tout en fournissant des garanties suffisantes sur le respect des standards sanitaires, environnementaux et sociaux. Faute de quoi, cet accord, dans sa version actuelle, risquerait d'être déséquilibré au détriment des intérêts agricoles européens.

Par ailleurs, alors que les propositions législatives de la Commission sont attendues à brève échéance, il est fondamental que la future PAC soit dotée d'un budget dédié, dont l'ambition et les moyens soient à la hauteur des besoins et des enjeux pour l'avenir de l'agriculture européenne. Nous rappelons notre attachement partagé à la structure de la PAC fondée sur deux piliers, qui permet de combiner de façon cohérente le soutien au revenu des agriculteurs et une stabilisation des marchés, ainsi que l'accompagnement des exploitations agricoles dans la transition environnementale, le renforcement de la résilience, l'innovation et les investissements associés.

Cette politique, centrale pour le projet européen depuis ses origines, doit conserver son caractère commun. Nous sommes donc opposés au projet d'intégration de la PAC, dans toutes ses composantes, au sein d'un éventuel « fonds unique » national. Nous souhaitons préserver

un budget et un cadre réglementaire dédiés, afin d'écartier tout risque de renationalisation et de fragmentation du marché unique. Cette position exprimée par la grande majorité des ministres de l'agriculture européens doit être entendue.

Dans la même perspective, il est nécessaire d'associer bien plus étroitement le Conseil des ministres de l'agriculture à la discussion sur le "paquet de simplification" de la PAC. Il ne s'agit pas d'une question de forme, mais de fond : les ministres de l'agriculture sont les mieux placés pour discuter de mesures qui ne se limitent pas à simplifier certaines procédures, mais qui introduisent des éléments de réforme particulièrement innovants avec des conséquences importantes sur l'avenir de l'agriculture européenne.

Contacts presse

Service de presse d'Annie Genevard
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
de la Souveraineté alimentaire
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
@Agri_Gouv